

ADEC		04 95 50 91 00	contact@adec.corsica	Financement et accompagnement des entreprises via un diagnostic et des actions ciblées
BANQUE DE FRANCE Médiateur du crédit et correspondant TPE PME	2A: Benjamin ROUX	06 03 33 21 19	benjamin.roux@banque-france.fr	Orientation et accompagnement gratuit et confidentiel des difficultés de financement
	2B: Laurent CURT	06 13 46 34 22	laurent.curt@banque-france.fr	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	2A: Mattea LUTZ	06 65 83 09 57	mattea.lutz@cci.corsica	Orientation et accompagnement
	2B: Elisa MARTELLI	06 18 12 54 57	e.martelli@cci.corsica	
CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT	Antoine CASTELLI	04 95 23 53 26	acastelli@cma.corsica	Orientation et accompagnement
COMMISSION DES CHEFS DE SERVICES FINANCIERS (CCSF)			codefi.ccsf2a@dgfip.finances.gouv.fr codefi.ccsf2b@dgfip.finances.gouv.fr	Traitement des demandes des entreprises en difficulté, peut obtenir des délais de paiement pour leurs dettes fiscales ou sociales (part patronale) en toute confidentialité.
COMITE DEPARTEMENTAL D'EXAMEN DES PROBLEMES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES (CODEFI)			codefi.ccsf2a@dgfip.finances.gouv.fr codefi.ccsf2b@dgfip.finances.gouv.fr	Accueil et orientation des entreprises en difficulté (diagnostic, financement, médiation et restructuration financière).
Délégué à l'accompagnement des entreprises et des parcours professionnels (DARP)	DDETS		christophe.arena@corse-du-sud.gouv.fr patrice.carlotti@haute-corse.gouv.fr	Accompagnement sur les questions de formation, de recrutement et de reconversion des salariés
	2A: Christophe ARENA	06.82.09.78.72		
	2B: Patrice CARLOTTI	06 07 67 53 00		
	DREETS		antoine.de-montera@dreets.gouv.fr	
	Antoine de MONTERA	04 95 23 90 50		
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES	2A : Marie GERONIMI	04.95.51.95.19	marie.geronimi@dgfip.finances.gouv.fr	Orientation et accompagnement sur les difficultés financières et fiscales
	2B : Pascale HOARAU	06.34.53.96.38	pascale.hoarau@dgfip.finances.gouv.fr	
DREETS CRP	Eliot GAVARD	07 86 15 63 85	eliot.gavard@dreets.gouv.fr	Orientation et accompagnement. Correspondant avec les créanciers publics.
DREETS MEDIATEUR DES ENTREPRISES	Eric GIUDICI	06.74.91.23.59	eric.giudici@dreets.gouv.fr	Accompagnement gratuit et confidentiel des difficultés dans les relations commerciales (différend avec un client ou un fournisseur public ou privé)
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE		2A: 04 95 23 17 82	prevention@greffe-tc-ajaccio.fr	Mesures amiables Procédures collectives
		2B: 04 95 34 84 70	contact@greffe-tc-bastia.fr	
URSSAF	Aline FRIGARA	04.95.29 .4 7. 0 2	aline.montaz-rosset@urssaf.fr	Orientation et accompagnement sur les difficultés sociales (Cotisations patronales)

CRP
Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises : Sa mission est d'être au service des entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles de financement ou qui s'engagent dans un processus de restructuration. Il accompagne dans la construction de solutions permettant d'assurer la pérennité de l'entreprise. Il apporte un appui opérationnel, peut mobiliser l'ensemble des partenaires de l'éco-système et orienter l'entreprise selon ses besoins

CCSF

Commission des chefs de service financier : Aménagement des dettes fiscales et sociales. En cas de difficultés d'une entreprise pour régler les impôts et cotisations sociales, la commission des chefs de services financiers (CCSF) peut accorder des délais en matière de règlement de ces dettes.

Saisir la CCSF :



CODEFI

Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises : Accueille et oriente les entreprises qui rencontrent des problèmes de financements. Aide l'entreprise à élaborer et à mettre en œuvre des solutions permettant d'assurer leur pérennité et leur développement, en tout confidentialité.

MEDIATION DU CREDIT

Elle s'adresse à toute entreprise en recherche de fonds propres ou confrontée à un refus de financement bancaire ou d'assurance-crédit. La saisine est confidentielle et gratuite.

Pour aller plus loin:



Vous ne savez pas vers qui vous orienter ? Guichet Unique

Conseillers-Entreprises.Service-Public.fr
 Le service public d'accompagnement des entreprises



ACCOMPAGNEMENT ET PREVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS